

20240116 Rue89 Lyon

<https://www.rue89lyon.fr/2024/01/16/pour-sans-abri-debloque-enfin-lyon/>

Pour les sans-abri, ça se débloque (enfin) à Lyon

Le 14 janvier, la préfète du Rhône a annoncé l'ouverture de 300 places d'hébergement d'urgence en 2024. Dans la foulée, la mairie de Lyon communiquait sur la prise en charge de 140 jeunes migrants qui dormaient depuis l'été dans un square. La situation s'améliore enfin pour les sans-abri de Lyon – toujours plus nombreux – après de nombreux mois d'inertie.

Marie Allenou

Publié le 16 janvier 2024 ·



Au 15 juin, une centaine de jeunes migrants campaient dans le square Perrin, dans le 3e arrondissement de Lyon. Ils sont plus de 170 début janvier 2024. Photo : OM/Rue89Lyon

Il y a quelques années, l'État annonçait la fin de la « gestion au thermomètre » du sans-abrisme. Finies les ouvertures temporaires de places l'hiver : il s'agissait de créer des places pérennes plusieurs années de suite. Jusqu'à ce que cette politique se tarisse en 2022. Depuis, le parc d'hébergement d'urgence du Rhône n'évoluait plus. Environ 24 000 places dans le Rhône, dont 8000 dans la Métropole, pas plus, pas moins.

Sauf que le dispositif est grippé. Les hébergé·es restent de longs mois dans le dispositif car ces ménages n'arrivent pas à se loger. Dans le même temps, les entrées sont rares, et le nombre de sans-abri en attente d'une place au chaud ne cesse d'augmenter. Cette situation plus que critique à l'hiver 2023 a suscité la colère des travailleurs sociaux, qui se sont mis en grève. Un mois plus tard, une forte vague de froid s'abattait sur Lyon.

Voilà le contexte dans lequel Fabienne Buccio, la préfète du Rhône, a annoncé l'ouverture de 300 places d'hébergement d'urgence dans le département, sur le plateau de [Dimanche en politique](#), sur France 3. Une annonce inattendue, tant la situation du parc d'hébergement n'avait pas évoluée depuis de longs mois. Selon la préfecture, des lieux ouvriront progressivement durant l'année 2024, avec l'objectif d'atteindre la « cible » de 300 places, car certains bâtiments nécessitent des travaux.

Lire aussi sur Rue89Lyon

[*Hébergement d'urgence en grève à Lyon : « On a trop accepté l'inacceptable »*](#)
[*Sans-abrisme : l'inflexibilité de la préfète du Rhône braque ses partenaires*](#)

La Ville de Lyon prend en charge 140 jeunes sans-abri

Au square Sainte-Marie-Perrin, dans le 3e arrondissement, c'est le soulagement. Plus de 170 jeunes migrants, en attente d'être officiellement reconnus mineurs pour être pris en charge par la Métropole de Lyon, ne croyaient plus à une amélioration de leur situation. Depuis avril 2023, ceux-ci dormaient dans des tentes, affrontant canicule, intempéries et plus récemment, une violente vague de froid. Mais leurs remerciements n'iront pas à la préfecture du Rhône (ni à la Métropole), mais à la Ville de Lyon qui a annoncé les prendre en charge.

Pour 140 d'entre eux, ils devront déménager leurs affaires dans le gymnase Gabriel Rosset (Lyon 7e), où la municipalité assurera leurs conditions d'hébergement. De son côté, le diocèse de Lyon a ouvert une trentaine de places dans plusieurs arrondissements de Lyon et à Dardilly. L'institution religieuse avait déjà laissé à disposition l'église du Saint Sacrement (Lyon 3e), depuis le 8 décembre pour qu'une cinquantaine de jeunes puissent y trouver du répit la nuit. Une solution aussi précaire qu'inconfortable pour les habitants du square et pour le diocèse, qui va enfin prendre fin avec la mobilisation de la Ville de Lyon. Un premier geste, même si certains jeunes risquent de ne pas être pris en charge.

La Ville de Lyon reprend les ouvertures de gymnase pour les sans-abri

Reste qu'elle prend une compétence qui n'est pas la sienne, mais celle de l'État. Mesure forte du candidat Grégory Doucet (EELV) en 2020, la majorité écologiste et de gauche, à la tête de la collectivité depuis 2020, a choisi de s'engager dans un plan « Zéro enfants à la rue ». Elle loge ainsi divers publics sans-abri, plus particulièrement des enfants, adolescents et familles.

Lire aussi sur Rue89Lyon

[*Zéro enfant à la rue : le défi est-il tenable à Lyon ?*](#)

Très récemment, la Ville de Lyon a pris en charge 94 personnes, dont 56 enfants dans des chambres d'hôtel, pendant les vacances de Noël. De [retour à la rue](#) après à la fin de cette période, elles ont été mises à l'abri par le collectif citoyen Jamais sans toit dans une ancienne école désaffectée. La préfecture du Rhône y a dépêché la Croix-Rouge « en première urgence », le week-end du 13 janvier, avant d'y faire un diagnostic social dans les semaines à venir.

Ces nuitées d'hôtel ne sont pas le seul geste de la Ville en direction des enfants sans-abri. En septembre 2023, elle ouvrait une quarantaine de places dans un ancien EHPAD pour loger des mères et leurs enfants. À l'hiver 2022, elle mettait un gymnase à disposition de familles à la rue. La même année, en septembre, la municipalité prenait en charge 70 jeunes migrants, en recours pour être reconnus mineurs, dans un gymnase. La liste peut encore s'allonger si on remonte jusqu'à 2020, sans que la Ville parvienne pour autant à résorber totalement le nombre d'enfants à la rue à Lyon.

L'ouverture de ce gymnase par la Ville de Lyon début 2024 est pourtant une surprise. Fin 2022, elle avait acté un tournant dans sa stratégie d'hébergement d'urgence, souhaitant prioriser le public des familles à la rue et forcer l'État et la Métropole de Lyon (en charge des mineurs non accompagnés) à s'occuper des mineurs étrangers en recours. En mai 2023, l'adjointe à l'accueil et à l'hospitalité Sylvie Tomic, interrogée par Rue89Lyon, l'actait clairement. Elle expliquait que la mairie souhaitait « éviter » l'ouverture de gymnase ou de lieux non-adaptés, mais se concentrer sur « des lieux plus pérennes », en lien avec la Métropole et la préfecture.

Lire aussi sur Rue89Lyon

[Sans-abri : la Ville de Lyon priorise le relogement des occupant-es du gymnase Bellecombe](#)
[La politique illisible de la Ville de Lyon en matière d'hébergement d'urgence](#)

Un dialogue difficile sur l'hébergement d'urgence entre institutions

Sauf que, depuis cette déclaration, la Ville de Lyon s'est engagée dans un bras de fer tant public que judiciaire avec les services de l'État sur la question du sans-abrisme. Cela a débuté par plusieurs sorties médiatiques critiquant la saturation du dispositif d'hébergement d'urgence et l'évacuation de squats par la préfecture.

En octobre 2023, la municipalité a finalement [déposé un recours](#) devant la justice contre l'État pour carence dans l'hébergement d'urgence, suivant un mouvement initié par la Ville de Strasbourg. Elle demande que lui soit remboursé toutes les actions qu'elle a entrepris pour héberger des publics sans-abris. Depuis, ses relations avec les services de la préfecture sont plus que tendues sur la questions du sans-abrisme, rendant difficiles les négociations et actions communes sur le sujet.

À Villeurbanne, le maire PS Cédric Van Styvandaël avait [refusé d'attaquer l'État en justice](#), justement pour ne pas tendre ses relations avec la préfecture. Une stratégie qui porte ses fruits ? Depuis novembre 2023, le Centre culturel et de vie associative (CCVA) de la commune est [occupé par des femmes et des enfants sans-abri](#). Or, selon la préfecture, une soixante d'entre eux pourront bénéficier des ouvertures de place d'hébergement d'urgence. Les autres, une quarantaine de personnes vivant dans des conditions très précaires au CCVA, [expulsables à partir du 19 janvier](#), pourraient être pris en charge à l'hôtel. Leur situation n'en reste pas moins urgente. Selon l'ordonnance de tribunal que s'est procuré Rue89Lyon, ils doivent quitter les lieux avant le 18 janvier.